

1

(N° 205.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 5 JUIN 1840.

RAPPORT fait par *M. MAERTENS*, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur ALPHONSE JANTON.

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

Par requête adressée au roi, le 9 juin 1836, le sieur Alphonse Janton, ex-caporal du corps des pompiers, à Anvers, demande la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire, né en 1804, dans les environs de Montreuil (France), habite la Belgique depuis son enfance. En 1830, il a été admis au corps des pompiers de la ville d'Anvers, et y a servi en qualité de caporal jusqu'en 1836, époque à laquelle il a obtenu son congé. Ses chefs font l'éloge de sa conduite et les autorités consultées estiment qu'il y a lieu d'accueillir favorablement sa demande.

Le rapporteur,
MAERTENS.

Le président,
DU BUS AÎNÉ.